



2026/2027
SCHOULBUET
FIT FIR
D'RENTRÉE!



Administration communale
de Reckange-sur-Mess

BULLETIN SCOLAIRE 2026/2027 - PRÊT POUR LA RENTRÉE!
RECKENG OP DER MESS • ÉILENG • LAMPECH • PIISSENG • RIEDGEN • WICKRENG

Restez connectés

L'administration communale de Reckange-sur-Mess vous propose de nombreux moyens pour rester informé de l'actualité. Ils sont tous proposés à titre gratuit et vous faciliteront votre vie au quotidien. Voici un aperçu qui vous permet de choisir le moyen de communication qui vous convient le mieux.



Mat der CityApp Reckeng op der Mess
ass déi ganz Gemeng an Ärer Täsch.
*Avec la CityApp Reckange-sur-Mess,
toute la commune est dans votre poche!*



<http://reckeng.schoul.lu>

- + tout l'univers de l'école Kleesenberg en quelques clics
- + mise à jour régulière effectuée par les enseignants.es
- + lien permanent entre enseignant.es, élèves et parents



www.reckange.lu

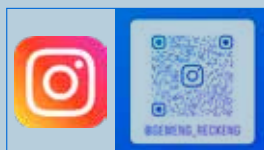
- + le détail de l'actualité
- + une médiathèque (formulaires et photos)
- + un aperçu des manifestations à venir
- + relie l'information aux loisirs

Le «Gemegebuet»



Il s'agit du bulletin communal, disponible au format pdf sur notre site www.reckange.lu ou imprimé et distribué à tous les ménages qui le souhaitent, des localités de la commune de Reckange-sur-Mess (à partir du 1^{er} janvier 2027, plus d'informations en pages 36 et 37). Sur une quarantaine de pages, vous trouverez le détail des séances du conseil communal, les avis officiels, les résultats des analyses de l'eau potable ainsi que toutes sortes d'actualités au niveau communal. Chaque édition dispose d'un agenda complet avec tous les interlocuteurs, ainsi que d'un extrait du calendrier des manifestations.

- + le détail de l'actualité politique
- + les avis officiels
- + distribué 4 fois par an à tous les ménages
- + disponible en format digital sur reckange.lu



Rejoignez-nous
sur Instagram!



[Facebook.com/reckangemess](https://www.facebook.com/reckangemess)

Un aperçu de l'actualité au quotidien, le partage des moments conviviaux et toutes sortes d'informations utiles.

Impressum

Editeur responsable: Administration Communale de Reckange-sur-Mess

Photos et Contenu:

Personnel Enseignant, APERM, Elterevertrieder, Maison Relais, A.C. Reckange-sur-Mess

Mise en page: Julien Primout

Imprimé à 1.300 exemplaires sur du papier Circle offset recyclé



Impression: Imprimerie Ossa • 46, rue Gabriel Lippmann • Parc d'activités Syrdall • L-6947 Niederaanven

Le mot du bourgmestre




Carlo Muller
bourgmestre

Chers parents, chers élèves,

Vous tenez en mains l'édition 2026/2027 du bulletin scolaire, un outil précieux pour préparer la rentrée et vous accompagner tout au long de l'année scolaire.

Le projet de reconstruction et d'agrandissement de notre école fondamentale, dont nous vous parlions déjà l'année dernière, poursuit son chemin. Après les nombreux ateliers de travail menés avec le bureau d'architectes, les délégations d'enseignants et le conseil des élèves, le projet avance actuellement davantage en arrière-plan. Cette phase, certes moins visible, permet de poursuivre les réflexions et préparatifs nécessaires à la concrétisation de notre future école. Nous ne manquerons évidemment pas de vous tenir informés dès que de nouvelles étapes importantes auront été franchies.

La situation autour de notre campus continue elle aussi de retenir toute notre attention. La circulation et surtout le stationnement aux abords de l'école nous concernent tous. Nous invitons donc les parents à privilégier, dans la mesure du possible, le transport scolaire gratuit ou les déplacements à pied. Si la voiture est indispensable, merci de respecter les emplacements autorisés ainsi que la zone « KISS & GO ». Petite nouveauté au niveau du transport scolaire : le trajet du Bus 3 comprend désormais un arrêt supplémentaire dans la rue des Trois Cantons à Reckange-sur-Mess.

D'un point-de-vue pédagogique, cette rentrée apporte son lot de nouveautés. Dans le cadre du projet national Alpha, l'enseignement fondamental luxembourgeois évolue afin de permettre aux parents de choisir, à la fin du cycle 1, entre l'allemand et le français comme langue d'alphabetisation de leur enfant. Vous trouverez davantage d'informations à ce sujet en page 18.

Je tiens également à saluer l'engagement de notre conseil des élèves, le «Schülerrot», qui permet à nos jeunes de participer activement à la vie scolaire et qui a notamment créé cette année son propre agenda scolaire, «d'Kleesebichelchen».

Je profite également de l'occasion pour remercier chaleureusement les élèves, enseignant.e.s, personnel éducatif, parents et représentants des parents, ainsi que le personnel de notre administration et de nos services communaux pour leur engagement au service de notre école.

Enfin, permettez-moi de renouveler un appel qui me tient particulièrement à cœur. Avec la rentrée, les enfants seront à nouveau plus nombreux dans les rues, tandis que les jours raccourciront et que la nuit tombera de plus en plus tôt. J'appelle donc tous les automobilistes à redoubler de vigilance, à adapter leur vitesse et à faire preuve d'une attention particulière envers nos jeunes usagers de la route.

Je souhaite à tous les élèves et au personnel enseignant une année scolaire 2026/2027 riche en apprentissages et en réussites, et à vous, chers parents, une bonne lecture de ce bulletin scolaire.



Chers parents



Ce bulletin scolaire nous permet de rassembler bon nombre d'informations sur la vie scolaire, susceptibles de vous intéresser tout au long de l'année scolaire 2026/2027. En espérant que ce *Schoulbuet* vous serve de guide utile, nous souhaitons à vous et à vos enfants une année scolaire fructueuse.

Le personnel enseignant de Reckange-sur-Mess



Ecole bleue:

- Cycle 1 précoce A
Christophe Diane & Gudendorff Carole
- Cycle 1 précoce B Schmit Anne /
Schoder Michelle & Melo Sandy
- Cycle 1.1 & 1.2 A Peters Emma
- Cycle 1.1 & 1.2 B Weber Martine
- Cycle 1.1 & 1.2 C Schumann Josiane
- Cycle 1.1 & 1.2 D Diederich Nancy
- Cycle 3.2 A Wagner Martine / Bosa Lisa
- Cycle 3.2 B Meysembourg Max
- Cycle 4.1 A Peters Martine / Dahm Fabienne
- Cycle 4.1 B Bernard Kim
- Cycle 4.2 Lonien Corinne / Michels Isabelle
- I-EBS Marson Christine



Ecole jaune:

- Cycle 2.1 A Bonaria Jacquie
- Cycle 2.1 B Ueberschlag Simone
- Cycle 2.2 A Weber Nadine
- Cycle 2.2 B Olsem Fabien / Cerqueira Vanessa
- Cycle 3.1 A Scheiwen Cheryll
- Cycle 3.1 B Calamida Giulia

Toute l'actualité au cours de l'année:
<http://reckeng.schoul.lu>

Sommaire

Index	page
Restez connectés / Impressum	2
Le mot du bourgmestre	3
Introduction	4
✂ Transport scolaire 2026/2027	6-7
✂ Calendrier scolaire	8
Quelques règles pour les enfants, les enseignants et les parents pour rendre la cohabitation plus agréable	9
Règlement relatif à l'usage des téléphones portables et des appareils connectés par les élèves à l'école	10
Rentrée des classes 2026/2027	11
Horaire des classes de l'école fondamentale	11
Surveillance	11
Accès à l'école	11
Annuaire scolaire	12
Les différents organes de l'enseignement fondamental	13-15
Nos équipes pédagogiques	16
Présentation des différents cycles	17
L'éducation précoce (Cycle 1 précoce)	17
Le cycle 1	18
Les cycles 2, 3 et 4	18
Impressions de l'année 2025/2026	19-24
Le nouveau de look de nos bus scolaires	23
Le conseil des élèves de l'école de Reckange	25
Départ des élèves du cycle 4.2	26
Obligation scolaire	26
✂ Absences / Excuses	27
✂ Formulaire: Demande de dispense de suivre les cours	28
Distribution gratuite de lait et fruits	29
Bibliothèque scolaire	29
Plan de développement scolaire	29
Le bilan intermédiaire cycles 1 à 4	30
Le bilan de fin de cycle	30
Procédure d'orientation au cycle 4	30
Sécurité - Santé	31
La Maison Relais	32-33
La Commémoration, qu'est-ce que c'est?	34-35
Wat wier, wa mir nëmmen nach déi Bueten drécke géifen, déi och wierklech gelies ginn? <i>Et si nous imprimions uniquement les bulletins qui sont vraiment lus ?</i>	36-37
Art Challenge - What does social media mean to you?	38
Okaju - Ombudsman fir Kanner a Jugendlecher	39



Transport scolaire 2026/2027

Horaires du transport scolaire



L'Administration communale invite tous les parents d'élèves à profiter du service de transport scolaire gratuit.

Nos accompagnatrices des bus



Diedrich Cindy

621 78 86 59

Schumann Joëlle

621 20 90 10

Lupascu Liliana

621 20 31 21

Le transport scolaire est disponible pour tous les enfants, du cycle 1 précoce au cycle 4.2. Nous voulons attirer votre attention sur des problèmes de parking aux alentours de l'école. Nous vous invitons de profiter du bus scolaire ou de venir chercher votre enfant à pied. Si ce n'est pas possible, veuillez-vous garer dans les rues proches de l'école



aux endroits autorisés ou profiter de la zone «KISS & GO». Il est clair que l'emplacement défini comme aire «KISS & GO» est à utiliser exclusivement pour l'embarquement et le débarquement des élèves pendant la durée de cette manœuvre. Il est donc interdit de s'y garer pour aller chercher son enfant à l'école.



Rendez-vous vite en page 23!



Règles de conduite à respecter

Les parents sont tenus d'inviter leur enfant à se conformer aux instructions du personnel de surveillance et des chauffeurs de bus.

Avant la montée dans le bus et après la descente, les écoliers sont sous la responsabilité de leurs parents ou des personnes exerçant l'autorité parentale. Les parents d'élèves des cycles I & II sont tenus d'amener et de récupérer leurs enfants à l'arrêt à l'heure prévu.

Mesures prises en cas de non-respect

Les sanctions sont prononcées et appliquées par le collège des bourgmestre et échevins, sur présentation d'un rapport écrit de l'accompagnatrice. En fonction du contexte ou des circonstances particulières, le collège des bourgmestre et échevins se donne toute latitude pour adapter la sanction à la gravité de la faute (par exemple une exclusion temporaire ou définitive du transport scolaire à l'encontre d'un élève). Les exclusions du transport scolaire ne dispensent pas l'élève de l'obligation scolaire.



Horaires du transport scolaire 2026/2027



MATIN • ALLER (lundi à vendredi) Jo (621 20 90 10)

BUS 1 (Wickrange/Ehlangue – Ecole)

Wickrange – Rumbaach	7h28
Ehlangue – rue du Centre	7h32
Ehlangue – Um Buer	7h34
Reckange-sur-Mess – Ecole	7h40

MATIN • ALLER (lundi à vendredi) Liliana (621 20 31 21)

BUS 2 (Ehlangue/Pissange/Limpach – Ecole)

Ehlangue – Am Brill	7h24
Pissange – Wäschbuer	7h28
Limpach – rue du Ruisseau	7h33
Reckange-sur-Mess – Ecole	7h40

MATIN • ALLER (lundi à vendredi) Cindy (621 78 86 59)

BUS 3 (Reckange-sur-Mess/Roedgen – Ecole)

Reckange-sur-Mess – Rue des Trois Cantons*	7h24
Reckange-sur-Mess – Réispelt	7h30
Roedgen – rue de Luxembourg	7h35
Reckange-sur-Mess – Ecole	7h40

MATIN • RETOUR (lundi à vendredi) Jo (621 20 90 10)

BUS 1 (Ecole – Wickrange/Ehlangue)

Reckange-sur-Mess – Ecole (arrivée)	11h55
Reckange-sur-Mess – Ecole (départ)	12h03
Wickrange – Rumbaach	12h09
Ehlangue – rue du Centre	12h11
Ehlangue – Um Buer	12h15

MATIN • RETOUR (lundi à vendredi) Liliana (621 20 31 21)

BUS 2 (Ecole – Limpach/Pissange/Ehlangue)

Reckange-sur-Mess – Ecole (arrivée)	11h55
Reckange-sur-Mess – Ecole (départ)	12h03
Limpach – rue du Ruisseau	12h10
Pissange – Wäschbuer	12h15
Ehlangue – Am Brill	12h19

MATIN • RETOUR (lundi à vendredi) Cindy (621 78 86 59)

BUS 3 (Ecole – Roedgen/Reckange-sur-Mess)

Reckange-sur-Mess – Ecole (arrivée)	11h55
Reckange-sur-Mess – Ecole (départ)	12h03
Roedgen – rue de Luxembourg	12h08
Reckange-sur-Mess – Réispelt	12h13
Reckange-sur-Mess – Rue des Trois Cantons*	12h18

APRES-MIDI • ALLER (lu, me & ve) Jo (621 20 90 10)

BUS 1 (Wickrange/Ehlangue – Ecole)

Wickrange – Rumbaach	13h28
Ehlangue – rue du Centre	13h32
Ehlangue – Um Buer	13h34
Reckange-sur-Mess – Ecole	13h40

APRES-MIDI • ALLER (lu, me & ve) Liliana (621 20 31 21)

BUS 2 (Ehlangue/Pissange/Limpach – Ecole)

Ehlangue – Am Brill	13h24
Pissange – Wäschbuer	13h28
Limpach – rue du Ruisseau	13h33
Reckange-sur-Mess – Ecole	13h40

APRES-MIDI • ALLER (lu, me & ve) Cindy (621 78 86 59)

BUS 3 (Reckange-sur-Mess/Roedgen – Ecole)

Reckange-sur-Mess – Rue des Trois Cantons*	13h24
Reckange-sur-Mess – Réispelt	13h30
Roedgen – rue de Luxembourg	13h35
Reckange-sur-Mess – Ecole	13h40

APRES-MIDI • RETOUR (lu, me & ve) Jo (621 20 90 10)

BUS 1 (Ecole – Wickrange/Ehlangue)

Reckange-sur-Mess – Ecole (arrivée)	15h35
Reckange-sur-Mess – Ecole (départ)	15h43
Wickrange – Rumbaach	15h49
Ehlangue – rue du Centre	15h51
Ehlangue – Um Buer	15h55

APRES-MIDI • RETOUR (lu, me & ve) Liliana (621 20 31 21)

BUS 2 (Ecole – Limpach/Pissange/Ehlangue)

Reckange-sur-Mess – Ecole (arrivée)	15h35
Reckange-sur-Mess – Ecole (départ)	15h43
Limpach – rue du Ruisseau	15h50
Pissange – Wäschbuer	15h55
Ehlangue – Am Brill	15h59

APRES-MIDI • RETOUR (lu, me & ve) Cindy (621 78 86 59)

BUS 3 (Ecole – Roedgen/Reckange-sur-Mess)

Reckange-sur-Mess – Ecole (arrivée)	15h35
Reckange-sur-Mess – Ecole (départ)	15h43
Roedgen – rue de Luxembourg	15h48
Reckange-sur-Mess – Réispelt	15h53
Reckange-sur-Mess – Rue des Trois Cantons*	15h58

* **Nouvel arrêt à partir de l'année scolaire 2026/2027, sur le côté droit de la rue des Trois Cantons à Reckange-sur-Mess, au niveau de la maison n°200.**

Les élèves du cycle 1 (précoce et préscolaire) arrivant en bus scolaire doivent être inscrits au service d'accueil de la Maison Relais. Le bus scolaire arrive à l'école à 7.50 heures et les classes du cycle 1 commencent à 8.10 heures. **Nous vous prions donc de penser à inscrire vos enfants au service d'accueil.**



Calendrier scolaire 2026/2027

Attention: Le jour de la rentrée (15 septembre 2026) il n'y aura pas de cours de natation pour la semaine A.



2026						2027					
September	Oktober	November	Dezember	Januar	Februar	März	April	Mai	Juni	Juli	
1 Di	1 Do	1 So	1 Di	1 Fr	1 Mo	1 Mo	1 Do	1 Sa	1 Di	1 Do	
2 Mi	2 Fr	2 Mo	2 Mi	2 Sa	2 Di	2 Di	2 Fr	2 So	2 Mi	2 Fr	
3 Do	3 Sa	3 Di	3 Do	3 So	3 Mi	3 Mi	3 Sa	3 Mo	3 Do	3 Sa	
4 Fr	4 So	4 Mi	4 Fr	4 Mo	4 Do	4 Do	4 So	4 Di	4 Fr	4 So	
5 Sa	5 Mo	5 Do	5 Sa	5 Di	5 Fr	5 Fr	5 Mo	5 Mi	5 Sa	5 Mo	27
6 So	6 Di	6 Fr	6 So	6 Mi	6 Sa	6 Sa	6 Di	6 Do	6 So	6 Di	
7 Mo	7 Mi	7 Sa	7 Mo	7 Do	7 So	7 So	7 Mi	7 Fr	7 Mo	7 Mi	23
8 Di	8 Do	8 So	8 Di	8 Fr	8 Mo	8 Mo	8 Do	8 Sa	8 Di	8 Do	
9 Mi	9 Fr	9 Mo	9 Mi	9 Sa	9 Di	9 Di	9 Fr	9 So	9 Mi	9 Fr	
10 Do	10 Sa	10 Di	10 Do	10 So	10 Mi	10 Mi	10 Sa	10 Mo	10 Do	10 Sa	
11 Fr	11 So	11 Mi	11 Fr	11 Mo	11 Do	11 Do	11 So	11 Di	11 Fr	11 So	
12 Sa	12 Mo	12 Do	12 Sa	12 Di	12 Fr	12 Fr	12 Mo	12 Mi	12 Sa	12 Mo	28
13 So	13 Di	13 Fr	13 So	13 Mi	13 Sa	13 Sa	13 Di	13 Do	13 So	13 Di	
14 Mo	14 Mi	14 Sa	14 Mo	14 Do	14 So	14 So	14 Mi	14 Fr	14 Mo	14 Mi	
15 Di	15 Do	15 So	15 Di	15 Fr	15 Mo	15 Mo	15 Do	15 Sa	15 Di	15 Do	
16 Mi	16 Fr	16 Mo	16 Mi	16 Sa	16 Di	16 Di	16 Fr	16 So	16 Mi	16 Fr	
17 Do	17 Sa	17 Di	17 Do	17 So	17 Mi	17 Mi	17 Sa	17 Mo	17 Do	17 Sa	
18 Fr	18 So	18 Mi	18 Fr	18 Mo	18 Do	18 Do	18 So	18 Di	18 Fr	18 So	
19 Sa	19 Mo	19 Do	19 Sa	19 Di	19 Fr	19 Fr	19 Mo	19 Mi	19 Sa	19 Mo	29
20 So	20 Di	20 Fr	20 So	20 Mi	20 Sa	20 Sa	20 Di	20 Do	20 So	20 Di	
21 Mo	21 Mi	21 Sa	21 Mo	21 Do	21 So	21 So	21 Mi	21 Fr	21 Mo	21 Mi	
22 Di	22 Do	22 So	22 Di	22 Fr	22 Mo	22 Mo	22 Do	22 Sa	22 Di	22 Do	
23 Mi	23 Fr	23 Mo	23 Mi	23 Sa	23 Di	23 Di	23 Fr	23 So	23 Mi	23 Fr	
24 Do	24 Sa	24 Di	24 Do	24 So	24 Mi	24 Mi	24 Sa	24 Mo	24 Do	24 Sa	
25 Fr	25 So	25 Mi	25 Fr	25 Mo	25 Do	25 Do	25 So	25 Di	25 Fr	25 So	
26 Sa	26 Mo	26 Do	26 Sa	26 Di	26 Fr	26 Fr	26 Mo	26 Mi	26 Sa	26 Mo	30
27 So	27 Di	27 Fr	27 So	27 Mi	27 Sa	27 Sa	27 Di	27 Do	27 So	27 Di	
28 Mo	28 Mi	28 Sa	28 Mo	28 Do	28 So	28 So	28 Mi	28 Fr	28 Mo	28 Mi	
29 Di	29 Do	29 So	29 Di	29 Fr		29 Mo	29 Do	29 Sa	29 Di	29 Do	
30 Mi	30 Fr	30 Mo	30 Mi	30 Sa		30 Di	30 Fr	30 So	30 Mi	30 Fr	
	31 Sa		31 Do	31 So		31 Mi		31 Mo	31 So	31 Sa	

Circulation autour du campus scolaire Kleesenberg



Chers parents,

Nous souhaitons attirer votre attention sur une situation préoccupante concernant le chemin de l'école.

Nous vous prions de ne plus stationner vos véhicules sur le trottoir de la rue de la Montée, en face du bâtiment bleu, en déposant ou en récupérant vos enfants.

Ce comportement met en danger les enfants qui rentrent à pied, qui doivent pouvoir circuler en toute sécurité sur le trottoir. De plus, les véhicules stationnés à cet endroit entravent la circulation à double sens dans la rue de la Montée.

Afin de contribuer à la sécurité de tous, nous vous invitons à privilégier, dans la mesure du possible, le transport scolaire. Si vous devez venir chercher votre enfant en voiture, nous vous invitons à utiliser les places de stationnement disponibles dans les rues avoisinantes ainsi que le parking du Klänge Lehm, plutôt que de stationner sur le trottoir. Nous comptons sur votre compréhension et votre coopération afin de garantir la sécurité des enfants et de maintenir une circulation fluide aux abords de l'école. Nous vous remercions de votre collaboration.

Le chemin scolaire en toute sécurité

Découvrez le «Séchère Schoulwee» à Reckange



Les autres localités de la commune sont desservies par le bus scolaire. Les panneaux des arrêts de bus concernés sont ornés du hibou ci-contre.



Quelques règles pour les enfants, les enseignants et les parents pour rendre la cohabitation plus agréable

Les objectifs de ces règles sont:

1. D'assumer un climat d'entente entre enfants, enseignants et parents à l'école.
2. De développer la tolérance, le respect et l'équité.

Pour les enfants:

1. Nous arrivons à l'heure à l'école.
2. Nous respectons notre matériel, celui des autres élèves et celui de l'école.
3. Nous maintenons la propreté du bâtiment et de la cour d'école et jetons nos déchets à la poubelle.
4. Nous nous respectons les uns les autres (camarades, enseignants et tous les adultes travaillant à l'école).
5. Nous ne volons rien à personne et nous ne mentons pas.

Pour les enseignants:

1. Nous créons une atmosphère dans laquelle chaque enfant se sent à l'aise pour apprendre et s'épanouir.
2. Nous transmettons aux enfants un savoir de base optimal pour leur vie future.
3. Nous respectons les enfants et leurs qualités diverses et agissons en fonction de leurs besoins.
4. Nous sommes ouverts au dialogue.

Pour les parents:

1. Nous veillons à ce que nos enfants arrivent à l'heure à l'école. Cumul de retards non excusés (au moins 50 minutes peuvent être comptabilisées comme 1 leçon non excusée).
2. Nous faisons en sorte que le matériel scolaire et les travaux de nos enfants soient en ordre et qu'ils n'oublient pas les affaires dont ils ont besoin pour les cours.
3. Si nos enfants manquent les cours ou ne participent pas au cours de gymnastique ou de natation, nous rédigeons une excuse à l'adresse du personnel enseignant. À partir du 3^e jour d'absence, un certificat médical est nécessaire.
4. Dans l'intérêt de nos enfants, nous travaillons en collaboration avec le personnel enseignant et nous les soutenons dans leurs efforts.

Règlement relatif à l'usage des téléphones portables et des appareils connectés par les élèves à l'école

Conformément à l'article 2 du règlement grand-ducal du 10 janvier 2025, l'utilisation d'appareils électroniques connectés (privés) par les élèves ne sera plus autorisée durant l'intégralité de l'horaire scolaire. Si, pour une raison ou une autre, un élève devait avoir un appareil connecté en sa possession, celui-ci devra être éteint et rangé dans son sac dès son entrée dans l'enceinte de l'établissement scolaire (y compris la cour de récréation, les vestiaires et l'intérieur du bâtiment). Si un élève utilise son appareil connecté à l'école, l'enseignant peut le garder jusqu'à la fin des cours. En cas de récidive, l'enseignant peut contacter les parents de l'élève concerné. Nous tenons à vous informer que les équipes pédagogiques ne pourront être tenues responsables en cas de perte, de vol ou de détérioration de ces appareils.

Horaire scolaire 2026/2027



Rentrée des classes 2026/2027

La rentrée des classes du cycle 1 précoce aura lieu mardi, le 15 septembre 2026 à 8h10 jusqu'à 12h00

La rentrée des classes du cycle 1.1 et 1.2 aura lieu mardi, le 15 septembre 2026 à 8h10 jusqu'à 12h00

La rentrée des classes des cycles 2.1, 2.2, 3.1, 3.2, 4.1 et 4.2 aura lieu mardi, le 15 septembre 2026 à 7h50 jusqu'à 12h00.

Une surveillance est assurée par des enseignants 10 minutes avant le début officiel des cours des classes des cycles 1 - 4, ainsi que 10 minutes après les heures de classe. Il est rappelé aux parents et aux élèves qu'il est défendu aux écoliers de quitter l'enceinte scolaire avant le commencement des classes sans l'autorisation préalable de la personne responsable de la surveillance. Pour ne pas entraver le début des cours, le personnel enseignant prie les parents de ne pas accompagner les enfants dans les bâtiments au début des cours.

Cycle 1 Précoce

Horaire des enfants inscrits pour toute la journée

Lundi: 8h10 à 12h00 & 13h50 à 15h40
Mardi: 8h10 à 12h00
Mercredi: 8h10 à 12h00 & 13h50 à 15h40
Jeudi: 8h10 à 12h00
Vendredi: 8h10 à 12h00 & 13h50 à 15h40

Horaire des enfants inscrits uniquement le matin

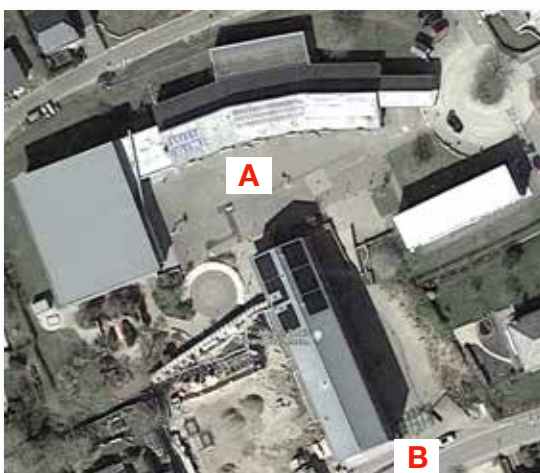
Lundi: 8h10 à 12h00
Mardi: 8h10 à 12h00
Mercredi: 8h10 à 12h00
Jeudi: 8h10 à 12h00
Vendredi: 8h10 à 12h00

Cycle 1.1 & 1.2

Lundi: 8h10 à 12h00 & 13h50 à 15h40
Mardi: 8h10 à 12h00
Mercredi: 8h10 à 12h00 & 13h50 à 15h40
Jeudi: 8h10 à 12h00
Vendredi: 8h10 à 12h00 & 13h50 à 15h40

Cycle 2-4

Lundi: 7h50 à 11h55 & 13h50 à 15h40
Mardi: 7h50 à 12h00
Mercredi: 7h50 à 11h55 & 13h50 à 15h40
Jeudi: 7h50 à 12h00
Vendredi: 7h50 à 11h55 & 13h50 à 15h40



Pour des raisons évidentes de sécurité et de supervision, l'accès à l'école est réglementé :

Il est interdit aux parents de rejoindre la cour de récréation (A). L'accès est strictement réservé aux élèves du cycle 2 - 4 et au personnel.

Les parents accompagnant les élèves du cycle 1 n'ont accès au bâtiment scolaire que via la porte d'entrée se situant près de l'arrêt de bus (B).



Annuaire scolaire

Classe / Branche	Nom	N° téléphone	E-mail
Maison Relais	Sandy Molitor	27 55 68 36	relais.reckange@croix-rouge.lu
Cycle 1 précoce	Christophe Diane	26 37 12 50	diane.christophe@education.lu
Cycle 1 précoce	Gudendorff Carole	26 37 12 50	carole.gudendorff@education.lu
Cycle 1 précoce	Schmit Anne	27 38 70 09	anne.schmit@education.lu
Cycle 1 précoce	Schoder Michelle	27 38 70 09	michelle.schoder@education.lu
Cycle 1 précoce	Melo Sandy	27 38 70 09	sandy.melo@education.lu
Cycle 1.1 & 1.2	Peters Emma	26 37 12 20	emma.peters@education.lu
Cycle 1.1 & 1.2	Weber Martine	26 37 12 30	weber.martine@education.lu
Cycle 1.1 & 1.2	Schumann Josiane	26 37 12 40	josiane.vandesluis@education.lu
Cycle 1.1 & 1.2	Diederich Nancy	26 27 12 43	diederich.nancy@education.lu
Cycle 2.1	Bonaria Jacquie	26 37 12 35	jacqueline.bonaria@education.lu
Cycle 2.1	Ueberschlag Simone	26 37 12 34	simone.ueberschlag@education.lu
Cycle 2.2	Weber Nadine	26 37 12 31	nadine.weber@education.lu
Cycle 2.2	Olsem Fabien	26 37 12 33	fabien.olsem@education.lu
Cycle 2.2	Cerqueira Vanessa	26 37 12 33	vanessa.cerqueira@education.lu
Cycle 3.1	Scheiwen Cheryll	26 37 12 47	cheryll.scheiwen@education.lu
Cycle 3.1	Calamida Giulia	26 37 12 25	giulia.calamida@education.lu
Cycle 3.2	Wagner Martine	26 37 12 26	martine.wagner@education.lu
Cycle 3.2	Bosa Lisa	26 37 12 26	lisa.bosa@education.lu
Cycle 3.2	Meysembourg Max	26 37 12 23	max.meysembourg@education.lu
Cycle 4.1	Bernard Kim	26 37 12 24	kim.bernard@education.lu
Cycle 4.1	Peters Martine	26 37 12 21	martine.peters@education.lu
Cycle 4.1	Dahm Fabienne	26 37 12 21	fabienne.dahm@education.lu
Cycle 4.2	Lonien Corinne	26 37 12 22	corinne.lonien@education.lu
Cycle 4.2	Michels Isabelle	26 37 12 22	isabelle.michels@education.lu
Enseignants intervenants, appui et accueil	Felten Nicole Meyers Luana Schoder Michelle Pavan Max Oestreicher Myriam Hoeltgen Stéphanie Wengler Nathalie		nicole.pabst@education.lu luana.meyers@education.lu michelle.schoder@education.lu max.pavan@education.lu myriam.oestreicher@education.lu stephanie.hoeltgen@education.lu nathalie.wengler@education.lu
Intervenants E-SEB & AEBS	Schoos Sandra Chaussy Jennifer Finazzi Aisha		sandra.schoos@education.lu jennifer.chaussy@education.lu aishafinazzi@gmail.com
Institutrice I-EBS	Marson Christine	26 37 12 47	christine.marson@education.lu
Direction de région Sanem	Secrétariat	247-65950 247-65951	secretariat.sanem@men.lu
Ligue médico - social		48 83 33-1	

*

La Maison des Jeunes de Reckange

Eis sozial Medien
Nos réseaux sociaux



SCAN ME



SCAN ME

Les différents organes de l'enseignement fondamental

1. Le comité d'école

Peters Martine Présidente	Bernard Kim	Bonaria Jacquie	Bosa Lisa	Gudendorff Carole	Schmit Anne	Ueberschlag Simone
						

Les missions du comité d'école

- Élaborer une proposition d'organisation scolaire de l'école en tenant compte du plan de développement scolaire.
- Élaborer un plan de développement scolaire (PDS) et participer à son évaluation.
- Élaborer une proposition sur la répartition du budget.
- Donner son avis sur toute question qui concerne le personnel de l'école ou sur lequel la commission scolaire le consulte.
- Déterminer les besoins en formation continue du personnel.
- Organiser la gestion du matériel didactique et informatique de l'école.
- Approuver l'utilisation du matériel didactique.

2. L'équipe pédagogique

Dans chaque école, le personnel enseignant et le personnel éducatif en charge des classes d'un même cycle constituent une équipe pédagogique. Le coordinateur de cycle assure les tâches de coordination et représente l'équipe.

Coordinatrices 2026/2027

Cycle 1: Schmit Anne • **Cycle 2:** Bonaria Jacquie • **Cycle 3:** Bosa Lisa • **Cycle 4:** Bernard Kim

Les missions de l'équipe pédagogique

- Organiser les apprentissages et les mesures de différenciation pour transporter au niveau des classes du cycle d'apprentissage les dispositions du plan d'études ainsi que les objectifs du PDS.
- Répartir les activités d'apprentissage et les heures d'appui en fonction des besoins des élèves du cycle d'apprentissage entre les membres de l'équipe.
- De se concerter, le cas échéant avec les autres équipes, sur le matériel didactique à utiliser et de le proposer pour approbation au comité d'école.
- D'élaborer en concertation avec les membres des équipes pédagogiques des cycles d'apprentissage précédent et subséquent concernés des stratégies de prise en charge continue pour les élèves qui présentent une avance ou un retard par rapport aux compétences à développer dans le temps imparti.
- De se concerter avec des représentants de l'équipe multi- professionnelle pour organiser l'encadrement des élèves bénéficiant d'un plan de prise en charge individualisé et pour assurer le suivi.
- De se concerter avec des membres du personnel de la maison relais afin d'assurer la cohérence des apprentissages.

3. La direction de l'enseignement fondamental de la région Sanem

L'équipe de la Direction de l'Enseignement fondamental, Région Sanem, qui se compose des membres sous-mentionnés, assure la gestion administrative et la surveillance pédagogique de l'école fondamentale de la commune de Reckange-sur-Mess.



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Direction de l'enseignement fondamental -
Région 5

Directeur:	Kloos Philippe
Directeur adjoint:	Claus Paul
Directrice adjointe:	Garofalo Véronique
Directrice adjointe EBS:	Kuffer Lyne

Adresse & contact:

3, rue de la Fontaine • L-4364 Esch-sur-Alzette (Belval) • Tel: 247-65 950 • E-Mail: secretariat.sanem@men.lu

Les élèves à besoins spécifiques (EBS)

Pour les élèves qui, en raison de leurs particularités mentales, émotionnelles, sensorielles ou motrices, ne peuvent suivre l'enseignement ordinaire, la loi prévoit un dispositif à trois niveaux :

- **au niveau local**, dans les écoles : instituteurs spécialisés (**I-EBS**), démarches d'inclusion et d'adaptations pédagogiques

L'intervention locale est consignée dans un plan de **projet personnalisé d'apprentissage et d'accompagnement (PPAA)**.

- **au niveau régional**, dans les Directions de région : La prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers ou spécifiques est placée sous la responsabilité des Directions de l'Enseignement fondamental.

La prise en charge adéquate de l'élève à besoins spécifiques est définie par la **Commission d'inclusion (CI)**.

Une équipe de soutien des élèves à besoins éducatifs particuliers ou spécifiques composée de psychologues et pédagogues (ESEB-diagnostic) conseille les parents, les enseignants et peut organiser une prise en charge ambulatoire, prestée par des éducateurs (ESEB- assistance).

L'intervention autour de l'enfant est consignée dans un **plan de prise en charge individualisé (PPCI)** et soumis aux parents pour accord.

- **au niveau national**, dans une école ou un **Centre de compétences** spécialisé.

Sur base d'un dossier-CI et d'un diagnostic spécialisé, la **Commission Nationale d'Inclusion (CNI)** propose la prise en charge d'un enfant ou d'un jeune à besoins éducatifs spécifiques par un ou plusieurs Centres de compétences.

Contacts :

KUFFER Lyne	Directrice adjointe EBS	lyne.kuffer@men.lu
SOULIÉ Jean-Marc	Secrétaire CI	jean-marc.soulie@men.lu
SCHENTEN Manou	Secrétaire CI	manou.schenten@men.lu

4. La commission scolaire

Président: Tolksdorf Christian • **Secrétaire:** Koroglanoglou Savas

Membres: Molitor Sandy, Muller Stéphanie, Nuss Sandy, Weber Anne

Membres du comité d'école: Schmit Anne, Peters Martine

Membres des représentants des parents d'élèves : Kerschen Danielle, Scheller Maryse

Les missions de la commission scolaire

- Coordonner les propositions concernant l'organisation des écoles et du plan de réussite scolaire et formuler un avis pour le conseil communal ;
- Faire le suivi de la mise en œuvre de l'organisation scolaire et du plan de réussite scolaire ;
- Promouvoir les mesures d'encadrement périscolaire en favorisant l'information, les échanges et la concertation entre les parents, le personnel intervenant dans les écoles et les services et organismes assurant la prise en charge des élèves en dehors de l'horaire scolaire normal ;
- Porter à la connaissance du collège des bourgmestre et échevins tout ce qu'elle juge utile ou préjudiciable aux intérêts de l'enseignement fondamental.

Le directeur de région assiste obligatoirement aux séances de la commission scolaire consacrées à l'organisation scolaire. Il est également invité aux autres séances.

5. Les représentants des parents

Les membres des représentants des parents:

Kerschen Danielle,
Scheller Maryse
Schroeder Danielle

Les missions des représentants des parents :

Sur convocation du président du comité d'école ainsi que chaque fois qu'ils en font la demande, les représentants des parents se réunissent avec le comité d'école, pour

- discuter, et le cas échéant, amender et compléter la proposition d'organisation de l'école ainsi que le plan de réussite scolaire élaborés par le comité d'école ;
- organiser les réunions et manifestations communes des partenaires scolaires ;
- formuler, en y associant les élèves, des propositions sur toutes les questions en relation avec l'organisation de la vie scolaire.

Mots des représentants des parents à l'adresse des parents :

Les représentants des parents organisent dans une atmosphère conviviale trois rencontres d'échange informelles, à savoir le vendredi 20 novembre 2026, le jeudi 4 mars 2027 et le vendredi 21 mai 2027 en soirée. Les détails seront communiqué en temps utile via l'E-Bichelchen.

Tous ceux et celles qui désirent profiter de cette occasion pour discuter de l'éducation de ses enfants et partager ses préoccupations sont les bienvenu(e)s.

De plus, n'hésitez pas à contacter les représentants des parents à tout moment par mail :

elterevertrieder@reckange.lu

6. APERM

L'APERM, l'association des parents d'élèves de Reckange-sur-Mess, organise des manifestations et activités scolaires et parascolaires en collaboration avec les enseignants (organisation de la coupe scolaire pour le cycle 4, organisation de la fête scolaire, ...) et contribue, dans la mesure du possible, au financement de manifestations, activités ou projets scolaires (atelier de bande dessinée, lecture d'auteurs dans les classes, mobilier pour la bibliothèque et la maison relais, vélos pour le cycle 1, ...). Si vous avez envie de vous engager ou de nous aider occasionnellement, contactez-nous via l'adresse email contact.aperm@gmail.com



Nos équipes pédagogiques

Cycle 1



De g. à dr. :
Christophe Diane,
Gudendorff Carole,
Schmit Anne,
Schoder Michelle,
Melo Sandy,
Weber Martine,
Schumann Josiane,
Diederich Nancy,
Peters Emma

Cycle 2



De gauche à droite :
Weber Nadine, Olsem Fabien, Bonaria Jacquie,
Ueberschlag Simone, Cerqueira Vanessa

Cycle 3



De gauche à droite :
Bosa Lisa, Meysembourg Max, Calamida Giulia
Scheiwen Cheryll, Wagner Martine

Cycle 4



De gauche à droite :
Peters Martine, Dahm Fabienne, Lonien Corinne,
Michels Isabelle, Bernard Kim

Chers parents, les titulaires de classe sont toujours à votre écoute, n'hésitez pas à accepter cette offre en cas de problèmes.
Le titulaire de classe doit toujours être votre première personne de contact.

Enseignants intervenants et appui



De gauche à droite
Felten Nicole, Schoder Michelle, Oestreicher Myriam, Hoeltgen Stéphanie, Meyers Luana, Pavan Max

Accueil



Wengler Nathalie

Intervenants ESEB & AEBS



Intervenant I-EBS



Marson Christine | Notre école dispose d'une institutrice spécialisée I-EBS. Cette enseignante a pour mission d'assurer et de coordonner l'assistance et la prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers ou spécifiques. L'accompagnement se fait selon une approche inclusive, en concertation avec les équipes pédagogiques et en collaboration étroite avec les titulaires de classe.

Schoos Sandra, Chaussy Jennifer & Finazzi Aisha | Les éducatrices diplômées de l'équipe de soutien des élèves à besoins éducatifs particuliers ou spécifiques (ESEB) ont pour mission d'assurer, en collaboration avec les écoles et les instituteurs, la prise en charge des élèves à besoins, si la prise en charge par l'école n'est pas suffisante. La commission d'inclusion (CI) définit la forme de prise en charge. Des assistants pour élèves à besoins éducatifs spécifiques (A-EBS) assisteront les I-EBS dans leurs missions.

L'enseignement fondamental

L'enseignement fondamental accompagne chaque enfant dans son développement personnel, social et scolaire. Il lui permet d'acquérir progressivement les connaissances, les compétences et les valeurs nécessaires pour poursuivre sa scolarité et apprendre tout au long de sa vie.

Il favorise notamment le développement des compétences langagières, mathématiques et scientifiques, des capacités intellectuelles, affectives et sociales, de la créativité, de la motricité ainsi que de la citoyenneté, du sens des responsabilités et du respect d'autrui.



L'éducation précoce (Cycle 1 précoce)

Chaque enfant âgé de trois ans révolus avant le 1er septembre 2026 peut être admis dans une classe d'éducation précoce. Bien que celle-ci fasse partie du système scolaire luxembourgeois, **l'inscription est facultative**. Il n'y a pas d'admission en cours d'année, sauf en cas de déménagement.

Les enfants sont accompagnés par une équipe pédagogique et éducative composée d'une institutrice de l'enseignement préscolaire et d'une éducatrice.

L'éducation précoce a pour objectifs de favoriser l'intégration sociale, de développer la langue luxembourgeoise et d'assurer une transition harmonieuse vers la vie scolaire.



Le cycle 1

Chaque enfant ayant atteint l'âge de 4 ans révolus avant le premier septembre 2026 est soumis à l'obligation scolaire et doit suivre l'éducation préscolaire.

Le cycle 1 prépare progressivement les enfants à évoluer dans un environnement scolaire et social multilingue.

Les premières compétences orales en luxembourgeois, langue d'intégration et de communication à l'école, y sont développées, tandis que l'éveil aux langues est encouragé grâce à des activités ludiques, musicales et culturelles.

Les enfants découvrent également les langues d'alphabétisation présentes dans leur environnement, à savoir l'allemand et le français. Une attention particulière est portée au développement de la conscience phonologique ainsi qu'aux premiers contacts avec l'écrit (reconnaissance des lettres et des signes, geste graphique, écriture du prénom), afin de préparer sereinement l'apprentissage de la lecture et de l'écriture au cycle 2.

À la fin du cycle 1, les parents choisissent la langue d'alphabétisation de leur enfant: l'allemand ou le français.



Pour en savoir plus: <https://alphascript.lu>

Les cycles 2, 3 et 4

En principe, chaque enfant âgé de **6 ans révolus avant le 1^{er} septembre 2026** est tenu de fréquenter l'enseignement primaire.

Au cours des cycles 2, 3 et 4, les élèves approfondissent progressivement leurs connaissances et développent leurs compétences dans différents domaines d'apprentissage:

- l'alphabétisation ainsi que les langues allemande, française et luxembourgeoise, avec une ouverture aux autres langues ;
- les mathématiques ;
- les sciences humaines, naturelles et l'éveil aux sciences ;
- l'expression corporelle, la psychomotricité, le sport et la santé ;
- l'éducation artistique, la créativité et la musique ;
- Vie et société, qui favorise la réflexion, le vivre-ensemble et l'éducation à la citoyenneté.



Parrainage

Les élèves du cycle 4.1 auront un **Pâtterchen** ou une **Giedelchen** parmi les élèves du cycle 2.1. Les élèves du cycle 4 accompagneront les plus jeunes du cycle 2 afin de les aider à se repérer dans la cour lors des récréations. Tout au long de l'année scolaire, différentes activités seront organisées ensemble, notamment des moments de lecture et une chasse aux œufs à Pâques.





„Sécher op der Strooss" - La route en toute sécurité



Kuck a Klick" - Cycle 2.1



Instruction routière

Avec la police - Cycle 2.2



Verkéisersgaart - Cycle 4



Coupe scolaire - Cycle 4.2



Merci
au Downhill & Mountainbike
pour l'inspection des vélos
aux parents qui se sont portés
volontaires aux points de contrôle
à l'APERM pour leur soutien



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Service de l'intégration
et de l'accueil scolaires

En route pour l'école !

*Le Service de l'intégration et de l'accueil scolaires (SIA)
est à votre disposition tout au long de l'année,
y compris pendant les vacances scolaires.*

1 DEMANDE DE RENDEZ-VOUS

Via formulaire en ligne :

www.edulink.lu/rxb1



Sans nouvelles après 1 semaine,
contactez le 247 – 76570.

2 1^{ER} ENTRETIEN (EN PRÉSENTIEL)

- Présentation de l'offre scolaire luxembourgeoise et ouverture du dossier
- **Documents à fournir (si disponibles) :**
 - Document d'identité (passeport, carte d'identité, papier rose ou titre de séjour)
 - Certificat de résidence
 - Bulletins scolaires des 2 dernières années

3 APPRÉCIATION(S)

Appréciation(s) des compétences, des connaissances et des attitudes de l'élève le jour du 1^{er} entretien ou à une date fixée après le 1^{er} entretien

4 RECOMMANDATION D'ORIENTATION

- **Enseignement fondamental :**
Validation par la direction régionale de votre commune
- **Enseignement secondaire :**
Proposition(s) d'orientation scolaire selon le profil de l'élève

5 INSCRIPTION SCOLAIRE

- **Enseignement fondamental :**
En fonction des consignes de la part du SIA :
 - Premier contact entre les intervenants scolaires et la famille
 - Début de la scolarisation au sein de l'établissement scolaire assigné
- **Enseignement secondaire :**
 - Demande d'inscription de la part du SIA auprès de l'établissement scolaire offrant la ou les classes recommandée(s)
 - La famille est informée et invitée à se présenter en personne à l'établissement scolaire assigné afin de finaliser l'inscription.

**ATTENTION : DÉLAIS D'ATTENTE
PROLONGÉS DURANT LES PÉRIODES
DE DÉCEMBRE/JANVIER ET
AOÛT/SEPTEMBRE/OCTOBRE**



Visuel non contractuel.
Le résultat final pourra
légèrement différer de
cette simulation.

BUS 1

BUS 2

BUS 3

Le nouveau de look de nos bus scolaires

Dès la rentrée scolaire 2026/2027, les enfants scolarisés à l'école Kleesenberg retrouveront leurs bus scolaires dans leur tout nouvel écrin. En effet, chaque ligne de bus aura sa propre couleur, toutes issues du logo de l'école. Elle permettra à chaque élève de s'orienter plus rapidement et de s'identifier par rapport à sa localité de destination. Pour notre commune, le transport scolaire en autobus reste le moyen le plus sûr, économique, écologique et ludique pour se rendre à l'école. L'administration communale désire offrir aux élèves de Reckange une expérience à leur image: fédératrice, inclusive et haute en couleur!

En espérant que le nouveau look de nos bus scolaires vous plaise, nous vous invitons de nouveau, chers parents, chers élèves, à opter pour ce service entièrement gratuit!

Remise des prix aux gagnants du concours de dessins



À l'occasion de ses 20 ans, le syndicat intercommunal PIMODI a organisé un concours de dessins pour les enfants des écoles fondamentales de Mondrange, Dippach et Reckange-sur-Mess. Les dessins réalisés ont ensuite été intégrés dans un projet de graffiti réalisé par l'artiste Marc Willems. La fresque a pris vie à l'intérieur de la piscine Pimodi.



Activités diverses à travers tous les cycles



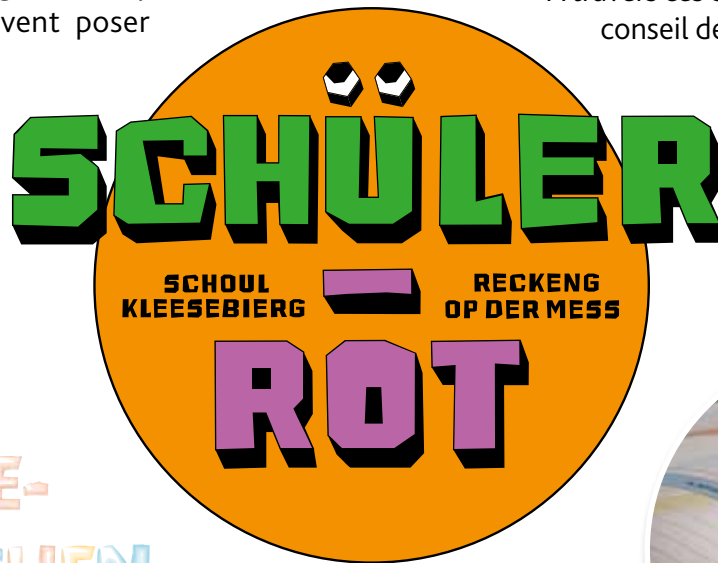


Le conseil des élèves, le « Schülerrot », est en place depuis maintenant cinq ans. Il est composé d'un représentant de chaque classe, du C 2.2 au C 4.2, et est accompagné par trois enseignants. Les membres du conseil des élèves, élus en octobre 2025, sont : Lenie, Leïa et Lora (C 2.2), Lis et Phine (C 3.1), John et Mina (C 3.2), Anahi et Lou (C 4.1), ainsi que Liz et Enzo, président du conseil (C 4.2).

Tout d'abord, les enfants ont remis en service la boîte aux lettres, grâce à laquelle tous les élèves peuvent poser des questions, proposer des idées ou exprimer leurs préoccupations. Cette initiative permet à chaque enfant de l'école de faire entendre sa voix et d'être écouté.

À l'occasion du marché de printemps, le conseil des élèves a organisé une vente de biscuits pour chiens et de boules de graines de fleurs. Grâce aux 300 € récoltés, les élèves ont pu faire un don à la « Fleegestatioun fir wëll Déieren Diddeleng ». Par ailleurs, les enfants ont conçu un journal scolaire intitulé « d'Kleesebichelchen ». Offert par la commune, il sera distribué en septembre à tous les élèves des cycles 2 à 4 de l'école Kleesenbiereg.

À travers ces différentes initiatives, le conseil des élèves démontre son engagement, son sens des responsabilités et sa volonté de contribuer activement à la vie de l'école et de la commune.



D'KLEESE-
BICHELCHEN



Départ des élèves du cycle 4.2



Pour les élèves du cycle 4.2 de l'année scolaire 2025-2026, le 15 juillet 2026 était le dernier jour de classe dans l'école fondamentale.

A la rentrée scolaire, ils commenceront une nouvelle étape importante de leur vie dans l'enseignement secondaire. Nous leur souhaitons beaucoup de succès pour leur avenir.



*

Obligation scolaire

La fréquentation d'une classe du cycle 1.1 est obligatoire pour tout enfant âgé de quatre ans révolus avant le 1^{er} septembre de l'année en cours.

Absences

Si un enfant ne peut fréquenter l'école pour cause de maladie ou pour une autre raison, il est indispensable d'en informer le personnel enseignant dans les meilleurs délais.

L'obligation de la remise d'une excuse écrite par après reste maintenue. Pour toute absence à partir de trois jours due à une maladie, l'élève devra présenter un certificat médical.

Des dispenses de fréquentation peuvent être accordées sur demande motivée des parents :

- par l'instituteur pour une durée ne dépassant pas une journée ;
- par le président du comité d'école pour une durée dépassant une journée.

Sauf autorisation du ministre, l'ensemble des dispenses accordées ne peut dépasser quinze jours dont cinq jours consécutifs par année scolaire.

Le personnel enseignant n'est pas en mesure d'excuser des absences dues à une prolongation des vacances. Les parents sont priés de planifier leurs vacances et leurs loisirs familiaux en fonction des vacances scolaires afin de ne pas perturber l'enseignement obligatoire.



Excuse

Par la présente, je soussigné(e) _____ vous demande d'excuser
l'absence de ma fille / mon fils _____ pour le jour / la période
du _____ au _____ 20__.

Cause: _____

Elle/Il s'efforcera de rattraper la matière des cours ratés.

date

nom et signature (père/mère/tuteur)

Législation:

Art. 12 de la loi du 20 juillet 2023 relative à l'obligation scolaire publiée dans le mémorial A N° 460 du 27 juillet 2023:

«(1) Des dispenses de suivre les cours, activités et stages obligatoires peuvent être accordées, sur demande, pour cause **d'événement important de famille, d'activité culturelle, d'activité sportive, d'activité de bienfaisance ou d'activité civique**. La demande écrite et motivée doit être présentée par les personnes titulaires de l'autorité parentale **au plus tard trois jours ouvrés avant le début de l'absence sollicitée**.

(2) Les dispenses sont accordées:

- 1° par le titulaire de classe, pour une durée ne dépassant pas une journée;
- 2° par le président du comité d'école ou le responsable d'école pour une durée ne dépassant pas cinq jours consécutifs ou lorsque l'ensemble des dispenses accordées ne dépasse pas quinze jours sur une même année scolaire;
- 3° par le ministre pour une durée dépassant cinq jours consécutifs ou lorsque l'ensemble des dispenses accordées dépasse quinze jours sur une même année scolaire.

(3) L'autorité dispensatrice peut exiger des pièces justificatives avant la prise de décision.»



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

DEMANDE DE DISPENSE DE SUIVRE LES COURS

Madame la titulaire de classe, Monsieur le titulaire de classe,
Madame la présidente d'un comité d'école, Monsieur le président d'un comité d'école,

Par la présente, je soussigné(e) vous prie de bien vouloir accorder à mon enfant une dispense de fréquentation des cours conformément à l'article 12 de la loi du 20 juillet 2023 relative à l'obligation scolaire (cf. fin du document).

Vous trouverez tous les détails nécessaires ci-dessous.

Données concernant la personne responsable

Nom(s) :	Prénom(s) :	
Adresse :	Code postal :	Localité :
N° téléphone :	Courriel :	

Données concernant l'élève

Nom(s) de l'enfant :	Prénom(s) de l'enfant :	
Matricule : _ _ _ _ _	Cycle : ...	Titulaire de classe :

Données concernant la dispense de suivre les cours

Date du début de l'absence :	Date de la fin de l'absence :	Nombre de jour(s) scolaire(s) :
Motivation détaillée de l'absence :		

Important : La présente demande est à remettre au titulaire de classe / au président du comité d'école au plus tard 3 jours ouvrés avant le début de l'absence. Cette demande ne concerne que l'élève mentionné ci-dessus.

Date de la demande :	Signature <u>des</u> personnes titulaires de l'autorité parentale :
----------------------	---

Dispense

☐ accordée

☐ refusée

☐ Transfert de la demande à l'autorité compétente

Motif du refus de la demande*

☐ La demande de dispense ne correspond à aucun des motifs invoqués par l'article 12 de la loi du 20 juillet 2023 relative à l'obligation scolaire précitée.

Motivation du refus :

(* Des informations concernant vos droits en matière de recours sont reprises sur la 2^e page du formulaire.)

Transfert de la demande à l'autorité compétente par l'école

☐ Votre demande de dispense dépasse la durée de cinq jours consécutifs ou l'ensemble des dispenses accordées dépasse quinze jours sur une même année scolaire et elle est donc transférée par le/la titulaire de classe ou le/la président(e) du comité d'école au Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse (Service de l'enseignement fondamental – obligationscolaire@men.lu) pour traitement conformément à l'article 1^{er} du règlement grand-ducal du 8 juin 1979 relatif à la procédure à suivre par les administrations relevant de l'Etat et des communes.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma parfaite considération.
Luxembourg, le

Nom et signature du (de la) titulaire / du (de la) président(e) du comité d'école (biffez s.v.p. ce qui ne convient pas)

Distribution gratuite de lait et de fruits aux écoliers



Pendant l'année scolaire 2026/2027, il sera procédé, comme les années précédentes, à la distribution gratuite de lait aux enfants de l'enseignement fondamental. De plus, la commune participe au programme « fruit4school » qui permet une fois par semaine de distribuer gratuitement des fruits aux enfants.



Bibliothèque scolaire



Les livres disponibles dans la bibliothèque scolaire sont mis à la disposition des élèves dans leurs salles de classe, respectivement dans la salle de bibliothèque, en vue de développer le goût de la lecture chez les enfants.



Plan de développement scolaire



Chaque école et chaque lycée élaborent un plan de développement de l'établissement scolaire (PDS). Ils y définissent leurs propres démarches dans les domaines essentiels pour la réussite de leurs élèves. Pour commencer, les écoles établissent un état des lieux, afin de détecter les forces et les faiblesses de l'organisation de l'école. De cet état des lieux découlent les priorités auxquelles l'école se consacrera, les objectifs à atteindre et les stratégies à déployer.

La loi fixe les domaines essentiels à traiter absolument, mais chaque école est libre d'y ajouter les domaines qui lui semblent indispensables. Le plan de développement de l'établissement scolaire prévoit la collaboration des enseignants et de tous les partenaires de l'école, dont les parents d'élèves. Pour accompagner les écoles fondamentales, 15 instituteurs spécialisés en développement scolaire (I-DS) sont affectés au Service de coordination de la recherche et de l'innovation pédagogiques et technologiques (SCRIPT).

L'objectif principal du PDS de l'école de Reckange-sur-Mess est de soutenir les élèves de façon cohérente le long de leur scolarité au sein de notre école.

Objectif 1: Konzentrationsförderung

Objectif 2: Spracherwerb am C1

Objectif 3: Spracherwerb am Unterrecht integrieren



Le bilan intermédiaire cycle 1 - cycle 4



À la fin des trois trimestres de chaque année scolaire (avant les vacances de Noël, de Pâques et d'été), l'équipe pédagogique établit un bilan intermédiaire du développement des compétences (évaluation formative). Il documente la progression des apprentissages de l'enfant par rapport aux objectifs de fin du cycle.

* Le bilan intermédiaire cycle 1 précoce

Le bilan intermédiaire ainsi que l'entretien individuel ne se font que deux fois par année scolaire.

Le bilan de fin de cycle

À la fin de chaque cycle d'apprentissage, l'équipe pédagogique dresse un bilan de fin de cycle (évaluation certificative). Il certifie les acquis de l'élève en vue de son passage au cycle supérieur.

Le bilan intermédiaire et le bilan de fin de cycle sont fondés sur les socles de compétences que l'élève est censé développer au cours du cycle.



Procédure d'orientation au cycle 4



Dès le cycle 4.1, un premier pronostic est établi au troisième trimestre par l'enseignant titulaire de l'élève.

Dans le cadre de l'orientation au cycle 4.2, des échanges individuels sont prévus entre l'enseignant et les parents. Le 2^e échange se situe au début du troisième trimestre, en présence du psychologue du CePAS, si les parents ont opté pour son intervention.

Le 3^e échange individuel constitue l'entretien d'orientation. L'orientation définitive est déterminée au cours de cet entretien d'orientation par une décision commune entre les parents et l'enseignant titulaire de l'élève. La décision d'orientation est basée sur plusieurs facteurs, comme les productions de l'élève, les résultats de l'évaluation des apprentissages de l'élève, les résultats de l'élève aux épreuves communes, les informations recueillies par le psychologue, si les parents ont opté pour son intervention, et ainsi de suite.

En cas de désaccord entre les parents et le titulaire, une commission d'orientation est réunie en vue de dégager une décision. Elle est présidée par le directeur de région et composée d'un enseignant du quatrième cycle de l'enseignement fondamental, un professeur assurant une tâche dans l'enseignement secondaire ; un professeur ou un instituteur assurant une tâche dans l'enseignement secondaire général et un psychologue du Centre psychosocial et d'accompagnement scolaires (CePAS). Les parents de l'élève concerné participent comme membres invités, tout comme l'enseignant titulaire de l'élève et le psychologue, si les parents ont opté pour son intervention.

Site internet pour trouver l'école secondaire qui répond au mieux aux besoins de votre enfant.

► www.mengschoul.lu

Sécurité - Santé

Que faire en cas d'accident scolaire ?



Pour chaque accident d'un élève ayant eu lieu lors des récréations, des heures de cours ou du trajet entre le foyer familial et l'école, un membre du personnel enseignant de l'école complète une déclaration d'accident. Les accidents ayant produit des lésions corporelles chez un élève doivent être déclarés dans les meilleurs délais.

L'original du formulaire dûment complété et validé par le directeur d'école est à adresser à l'Association d'assurance accident. La direction de l'enseignement fondamental fera parvenir un accusé de réception à l'assuré.

Médecine scolaire et contrôle de santé régulier :

Depuis septembre 2001, la médecine scolaire est organisée par la ligue luxembourgeoise de prévention et d'action médico-sociales, en collaboration avec la commune.

Des examens médicaux (bilans de santé) assurés par le médecin scolaire ont lieu dans les classes des cycles 1.1, 1.2, 2.2, 3.2, 4.2 de l'enseignement fondamental. L'examen dentaire est fait par un médecin dentaire.

L'organisation des examens médicaux et la mise en pratique des mesures de dépistage sont à charge d'une infirmière. Si lors des examens, des observations sont faites nécessitant un avis médical complémentaire, une lettre motivée sera envoyée aux parents avec une recommandation de consulter un médecin de leur confiance. L'équipe médico-socio-scolaire est à votre disposition pour toute question ayant trait à la santé, l'intégration scolaire et sociale des écoliers.

Le volet social est assuré par une assistante sociale, qui garde le lien avec la direction, le service scolaire, le personnel enseignant, la commission d'inclusion scolaire, les équipes multi-professionnelles, etc.

► Site internet : www.ligue.lu

*



e- Bichelchen : le journal de classe digital

Pour faciliter les échanges entre les enseignants, les éducateurs et les parents, le ministère a mis en place un journal de classe digital, le *e-Bichelchen*.

L'enseignant y inscrit les devoirs à domicile. Les éducateurs, assistants parentaux et les parents y ont également accès. Cela leur permet de superviser l'élève qui y coche les tâches accomplies.



La fonctionnalité « messages », permet aux parents et enseignants de saisir et de communiquer des informations comme des détails sur l'organisation d'une sortie pédagogique de la classe ou la date de la fête scolaire.

Les parents peuvent également informer le personnel enseignant de l'absence de leur enfant par le biais de cet outil.



Service d'éducation et d'accueil Reckange-sur-Mess

En collaboration avec la commune de Reckange-sur-Mess, la Croix-Rouge luxembourgeoise propose au sein de notre SEA un accueil de qualité pour les enfants et les familles. Notre travail pédagogique s'appuie sur notre concept pédagogique et sur les lignes directrices de l'éducation non formelle du Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la jeunesse.

Encadrement et accueil

Notre SEA accueille les enfants de 3 à 12 ans, fréquentant le précoce et les cycles 1 à 4, en dehors des heures de classe. Nous leur offrons un cadre sécurisant, bienveillant et adapté à leurs besoins. Le SEA est ouvert les jours ouvrables de 7h00 à 19h00, sauf jours fériés. À partir de 2027, il sera fermé pendant les deux semaines des congés de Noël.



croix-rouge
luxembourgeoise
Menschen helfen

17 rue de la Montée
L-4981 Reckange-sur-Mess
relais.reckange@croix-rouge.lu

Sandy Molitor (et son équipe)
Responsable du Service d'éducation et
d'accueil SEA Reckange-sur-Mess
sandy.molitor@croix-rouge.lu



Concept pédagogique

Les structures d'éducation et d'accueil pour enfants scolarisés (SEAS) sont des lieux d'éducation non formelle.

Elles offrent aux enfants un environnement stimulant, sécurisant et bienveillant, favorisant leurs développement social, cognitif, émotionnel et moteur.

Notre SEAS :

- Propose un cadre favorable au développement global de l'enfant.
- Offre un travail pédagogique ouvert adapté à l'âge des enfants, à leurs besoins et intérêts.
- Permet aux enfants de faire leurs propres expériences, de développer leur autonomie et de participer activement à la vie quotidienne.
- Encourage la participation démocratique des enfants dans l'organisation du quotidien.
- Observe, accompagne et documente l'évolution et le développement de l'enfant.

L'équipe pédagogique

L'équipe pluridisciplinaire se compose d'une responsable, d'une responsable adjointe, d'une référente pédagogique inclusion ainsi que de plusieurs éducateurs et assistants pédagogiques.

Nous accompagnons les enfants avec respect, estime, savoir-faire et compétence pédagogique. En unissant nos compétences individuelles et professionnelles, nous poursuivons des objectifs communs afin d'offrir aux enfants un encadrement de qualité.

Restauration

Nous attachons de l'importance à une alimentation saine, équilibrée et durable. C'est pourquoi nous veillons à utiliser des produits de qualité et, dans la mesure du possible, des produits issus du commerce équitable. La restauration du SEAS s'inscrit également dans le projet du SICONA Sud-ouest : «Natur genéissen».



**[naturgeneissen.lu/
service-deduction-et-daccueil/](http://naturgeneissen.lu/service-deduction-et-daccueil/)**

Ce projet permet aux enfants de découvrir l'origine des aliments qu'ils consomment au quotidien. Il les sensibilise également à l'importance d'une production locale et responsable, ainsi qu'au respect de la nature et de l'environnement.

Projets ancrés dans notre quotidien pédagogique :

Tout comme l'alimentation saine et équilibrée, le mouvement occupe une place importante dans notre quotidien pédagogique. À travers des activités proposées à l'intérieur comme à l'extérieur, les enfants développent leurs capacités motrices, leur confiance en eux et le plaisir de bouger. La participation est volontaire et chaque enfant est accompagné selon ses besoins et capacités.

Dans la cadre du bien-être global de l'enfant, nous accordons également une grande importance au vivre ensemble. C'est dans cette perspective que s'inscrit le projet S-Team « setz dech an ! ». Ce projet occupe une place importante dans notre institution. Il nous tient particulièrement à cœur de sensibiliser les enfants au respect, à la coopération, à la participation et à la résolution constructive des conflits.

Pour mieux connaître notre structure, notre fonctionnement ainsi que notre concept pédagogique, vous pouvez consulter le site internet de la Croix-Rouge luxembourgeoise sous le lien suivant :

www.croix-rouge.lu/fr/service/maisons-relais-cresches/mr-reckange-sur-mess/





Article datant de 1951, à l'occasion de l'inauguration du Monument aux Morts de Reckange-sur-Mess

La Commémoration, qu'est-ce que c'est?

Partons d'une question simple:

- Pourquoi se souvenir de quelque chose qui s'est passé il y a si longtemps ?

Commémorer, cela veut dire se souvenir ensemble.

Chaque année, le Luxembourg célèbre la Journée de la commémoration nationale. En 2026, elle aura lieu le 11 octobre. Ce jour-là, nous nous souvenons des femmes, des hommes et des enfants qui ont vécu les années difficiles de la Deuxième Guerre mondiale. Nous rendons hommage aux victimes, mais aussi à celles et ceux qui ont fait preuve de courage, résisté à l'occupant ou aidé d'autres personnes.

Pourquoi continuer à se souvenir, plus de 80 ans après ?

Parce que la paix et la liberté ne vont pas toujours de soi. Aujourd'hui encore, des guerres ont lieu dans le monde, des familles doivent quitter leur maison et des personnes sont persécutées ou privées de leur liberté.

Se souvenir du passé nous aide donc à mieux comprendre le présent. La commémoration nous rappelle l'importance de respecter les autres, de refuser la haine et la discrimination et de défendre la paix, la liberté et la démocratie.

À votre tour, vous pouvez contribuer à transmettre cette mémoire et les valeurs qu'elle représente.

Se souvenir du passé, c'est aussi prendre soin de notre avenir.



- La cérémonie de Commémoration du dimanche, 12 octobre 2025

La parole aux élèves

Ce sont les élèves du cycle 4.2 qui ont abordé le thème de la commémoration nationale en classe et qui nous ont donné l'idée de lui consacrer une place dans ce bulletin scolaire. À travers leurs réflexions et leurs échanges, ils se sont interrogés sur le sens du souvenir et sur l'importance de préserver la paix et la liberté.

Nous avons souhaité leur donner directement la parole:

„ Ich finde es wichtig, dass wir nicht vergessen, was für schreckliche Dinge im Zweiten Weltkrieg passiert sind. Als wir dieses Thema in unserer Klasse behandelt haben, ist mir erst richtig klar geworden, was unsere Vorfahren alles erleben mussten und wie viele Menschen im Zweiten Weltkrieg gestorben sind. Ich finde es unmöglich, dass viele Kinder von ihren Eltern getrennt wurden und manche Familien sich nie wiedergesehen haben. Außerdem finde ich es furchtbar, was die Nazis den Juden und vielen anderen Menschen angetan haben. Dieses Thema hat mich sehr zum Nachdenken gebracht und ich hoffe, dass so etwas nie wieder passiert.

„ Ich finde, wir sollten auch heute noch an die Opfer denken, weil sie keine Schuld hatten und trotzdem leiden mussten. Viele wurden verletzt oder getötet und konnten kein normales Leben führen.

„ C'est triste, des familles ont été séparées à cause de la guerre.

„ Ich finde es traurig, dass unschuldige Menschen gezwungen waren, in Arbeitslagern zu arbeiten, einen Stern zu tragen, ins Gefängnis gesteckt oder getötet zu werden. Ich finde es wichtig, dass man weiterhin an diese Menschen denkt, die im Zweiten Weltkrieg gelitten haben, den Krieg überstehen mussten und versuchten zu überleben. Es gab mutige Menschen, die sich gewehrt haben, um Freiheit zu bekommen. Viele mussten sich verstecken, flüchten und ihre Familie beschützen. Gindt Emile, Kalmes Alphonse, Neiertz Emile und Thiry Pierre wurden gezwungen, in den Krieg zu ziehen, und sind nicht mehr zurückgekommen. Auch wenn ich sie nicht kenne, müssen wir uns immer daran erinnern, wie schlimm ein Krieg ist.

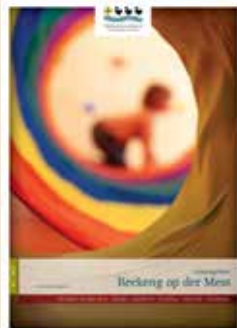


Rendez-vous le 11 octobre 2026

Élèves, parents, enseignants et citoyens sont chaleureusement invités à la commémoration nationale, **le dimanche 11 octobre 2026**.

La messe débutera à 11h00, suivie vers 11h45 du dépôt de gerbes au monument aux morts. La cérémonie se clôturera par un vin d'honneur offert par la commune.

Nous espérons vous y retrouver nombreux pour partager ce moment de mémoire.



Wat wier, wa mir nëmmen nach déi Bueten drécke géifen, déi och wierklech gelies ginn?

Zënter ville Jore begleet de Gemengebuet d'Liewe vun eiser Gemeng. Hien informéiert lech iwwer d'Decisioune vum Gemengerot, stellt aktuell Projete vir, setzt d'Aarbecht vun eise Veräiner an de Mëttelpunkt a mécht op d'Evenementer opmierksam, déi eist Gemengeliewe prägen.

Elo entwéckele mir d'Diffusioun vum Buet weider.

OPGEPASST:
Dëst betrëfft **NET**
de Schoulbuet! Dëse
kritt all Haushalt
nach op Pabeier.

Fir d'Editioun 2027-01, déi während de Feierdeeg 2026 erschéngt wäert, gëtt déi digital Versioun (PDF) op eisem Internetsite zum übleche Verdeelungswee.

Firwat dës Ännerung?

All Joer ginn ongeféier **5.200 Exemplarer gedréckt** an un all Stot an eiser Gemeng verdeelt. Mir wëssen, dass vill Awunner de Buet méttlerweil online liesen, während aner Exemplarer heiansdo guer net opgemaach ginn.

KlimaPakt | EUROPEAN ENERGY AWARD
Meng Gemeng engagéiert sech fir d'Klima

Andeems mir op déi digital Versioun setzen, wëlle mir méi nohalteg handeln, onnéideg Dréckaarbechte reduzéieren an d'Ressourcë vun der Gemeng do asetzen, wou se de gréisste Notze bréngen.

► Wëllt Dir de Buet als PDF per Mail an Ärer Inbox?

Da schéckt eis Är E-Mail-Adress op inscription@reckange.lu

► Dir liest de Buet léiwer op Pabeier? Kee Problem!

Mir sinn eis bewusst, dass de gedréckte Buet fir vill Awunner nach ëmmer wichteg ass. Dofir verschwënnt d'Pabeiversioun net. Jiddereen, dee weiderhi gären de Buet a seng Brëifboîte geliwwert kritt, brauch eis dat just matzedeele. Eng eemoleg Umeldung geet duer, an Dir kritt och an Zukunft all nei Editioun wéi gewinnt zougestallt.

Eist Zil ass also net, de gedréckte Bulletin ofzeschaffen, mee en deene Leit zoukommen ze loosse, déi en och wierklech notzen.

Wéi kënnt Dir lech umellen? Ganz einfach!

- Schéckt Ären Numm an Adress un inscription@reckange.lu
- telefonesch bei der Gemengenadministratioun: 37 00 24 - 1
- oder perséinlech am Accueil vun der Gemeng.

5.200
Exemplarer
=

~230.000
Säite pro Joer



Et si nous imprimions uniquement les bulletins qui sont vraiment lus ?

Depuis de nombreuses années, le bulletin communal accompagne la vie de notre commune. Il vous informe des décisions du conseil communal, présente les projets en cours, met en valeur le travail de nos associations et annonce les événements qui rythment notre quotidien.

Aujourd'hui, nous faisons évoluer son mode de diffusion.

ATTENTION:
ceci ne concerne
PAS le bulletin
scolaire. Il continuera
à être distribué au
format imprimé à
tout ménage.

À partir de l'édition 2027-01, publiée pendant les fêtes de fin d'année 2026, la version numérique (PDF) sur notre site internet deviendra le mode de diffusion habituel du bulletin.

Pourquoi ce changement ?

Chaque année, près de 5.200 exemplaires sont imprimés et distribués dans l'ensemble des ménages de la commune. Nous savons que de nombreux habitants consultent désormais le bulletin en ligne, tandis que d'autres exemplaires ne sont parfois jamais ouverts.

PacteClimat
Ma commune s'engage pour le climat

En privilégiant la version numérique, nous souhaitons adopter une approche plus responsable, limiter les impressions inutiles et consacrer les ressources communales là où elles apportent le plus de valeur.

► Le bulletin au format PDF par mail dans votre boîte de réception?

Alors envoyez-nous votre adresse mail à inscription@reckange.lu

► Vous préférez la version papier ? Aucun problème!

Nous sommes conscients que le bulletin imprimé reste important pour de nombreux habitants. C'est pourquoi la version papier ne disparaît pas. Toute personne qui souhaite continuer à recevoir le bulletin dans sa boîte aux lettres pourra simplement en faire la demande. Une seule inscription suffit et vous continuerez à recevoir chaque nouvelle édition, comme aujourd'hui.

L'objectif n'est donc pas de supprimer le bulletin imprimé, mais de le distribuer aux personnes qui en ont réellement l'utilité.

Comment s'inscrire ? Tout simplement!

- en envoyant votre nom et adresse à inscription@reckange.lu
- par téléphone auprès de l'administration communale: 37 00 24 - 1
- ou en vous présentant directement à l'accueil de la commune.

5.200
exemplaires
=
~230.000
pages par an



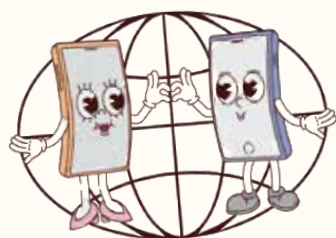


CREATE. EXPRESS. WIN.

an Art Competition for ages **12-29**
enter individually **or** as a group



What does
SOCIAL MEDIA
mean to YOU?



Create your vision.
Express it through art.



Any art form welcome
Video, Drawing, Sculpture, Poem, ...



1. REGISTER

bee-secure.lu/art-challenge

2. CREATE YOUR ART

Submit by 13 December 2026

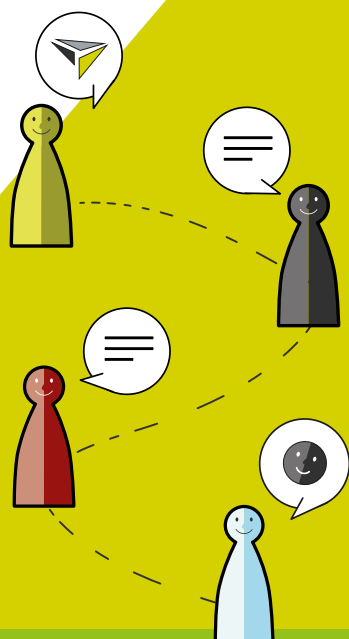
3. AWARD CEREMONY

16 February 2027
Forum Geesseknäppchen



Parents, jeunes, enseignants

Garantir le respect des droits de l'enfant à l'école et hors de l'école !



Vous rencontrez des **problèmes de communication** avec l'école, le lycée ou un service de l'Éducation nationale ? Vous avez le sentiment de **ne pas arriver à les régler tout seuls** ?

Le **Service de médiation scolaire** est là pour vous soutenir, en particulier dans ces 3 domaines : l'**abandon scolaire**, l'**inclusion** et l'**intégration**.

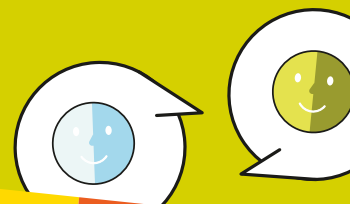
Ee Service fir Iech

Service de médiation scolaire

Tél.: (+352) 247 – 65280

contact@mediationscolaire.lu

mediationscolaire.lu



Ombudsman
okaju
fir Kanner a Jugendlecher

Les mêmes droits pour chaque enfant et adolescent !

L'Ombudsman fir Kanner a Jugendlecher est là pour faire respecter les droits des enfants et des jeunes. Ces droits incluent p.ex. le droit d'être écouté et entendu, respecté, protégé et de grandir dans un environnement sûr.

Si vous êtes enfant ou adolescent.e, parent, enseignant.e ou autre intervenant.e, représentant.e des parents d'élèves et que vous avez des questions ou des préoccupations concernant la violation de ces droits, l'OKAJU vous écoute.



Mir si fir dech do!

Ombudsman fir Kanner a Jugendlecher

Défenseur des droits de l'enfant

📍 65, route d'Arlon - L-1140 Luxembourg

✉ contact@okaju.lu ☎ 28 37 36 35

🌐 www.okaju.lu - www.kannerrechter.lu



Administration communale
de Reckange-sur-Mess



<http://reckeng.schoul.lu>
<http://www.reckange.lu>